

## La Galite Ialde - Galitois Ialdese

Depuis quelques années, je tente de recueillir le maximum d'informations sur l'île de la Galite... J'ai commencé par un travail généalogique avec l'espoir d'en faire profiter le plus grand nombre, mais il m'a rapidement semblé qu'un peu d'Histoire et d'histoires serait plus important, intéressant pour préserver un minuscule bout de cette petite histoire de gens ordinaires qui a fait dire à mon fils Matthieu, âgé de 15 ans, écoutant une discussion avec mes oncles Louis et Jean : *c'est quand même plus drôle que d'avoir des grands parents qui viennent de Seine et Marne !*.

Je souhaitais construire immédiatement un beau et joli site, une vraie chimère ! Il faudrait y consacrer tout son temps. Mais, les choses normales de la vie défilent : les plus anciens, ceux qui savent encore quelque chose, partent ! Contacter tout le monde, les uns après les autres, impossible ! Alors, avant que sur les photos les visages deviennent ceux d'inconnus, j'ai décidé, poussé très gentillemeent par mes cousins : Gisèle et son frère Vincent D'Arco de mettre sur le net, comme l'on dit maintenant, dans un ordre imparfait et sans doute avec des erreurs les informations dont je dispose avec l'espoir que les Galitoises et Galitois (i ialdese) aidés par leurs petits-enfants corrigeront mes erreurs et viendront compléter mes informations par des photos, des histoires qui font des îles ces mondes si particuliers! *N'hésitez pas à me contact !*

Les Seinans et les Ouessantains le comprendront très bien, nous sommes tous cousins. Cela déroutent parfois les non-insulaires et nos enfants ! Mais il n'y a rien d'étonnant, alors je mettrai progressivement la généalogie à disposition, avec toutes les erreurs qu'elle peut comporter. Elle est déjà présente, mais accessible seulement par quelques portes discrètes qui faut trouver ! Plus les photos arriveront et plus ces portes seront nombreuses.

Nous sommes des gens mobiles, alors difficile de tout obtenir. N'hésitez pas à m'apporter les informations (dates de naissance, mariage, décès...) dont vous disposez, elles serviront à tous. Les photos seront rendues à leurs propriétaires.

Je tiens à remercier toutes et tous ceux qui m'ont aidé en fonction de leurs moyens. Difficile de tous les citer, mais je ne dois pas oublier :

- Madame la Générale de Galbert qui me confia le livre de son beau-père et dont j'ai tiré les plus vieilles photos de la Galite,
- Monsieur Pierre Soumille de Marseille qui m'a fourni les cahiers de l'Abbé Bourbonnaud,
- Monsieur Morareau de Nice pour les magnifiques photos d'hydravions,
- Monsieur Assié (91) pour le travail qu'il a fait en scannant lui-même ses photos,
- et Nicole Lenoble pour m'avoir expliqué les archives nationales.

Proche de notre histoire, à Ernesto Prudente, historien de Ponza et gardien hivernal de Palmarolla, Don Erasmo, Don Andrea della Chiesa di Ponza et Don Camillo d'Ischia, un grand merci et à bientôt.

Dans la multitude des cousins, des tantes et oncles, mon adorable tante Carmen dont l'infailible mémoire est très précieuse, Joséphine Verderame passionnée par l'histoire, Carmen née Vitiello, épouse du meilleur ami de mon père, amoureuse de cette Galite

idéalisée, Pierrine toujours serviable, Annonciade et ses 90 ans alertes, même dans les moments les plus difficiles, Antoine dit Ciaccali pour sa gentillesse, et bien sur mon père et ma mère pour leur aide sur le sujet et mes frères et soeurs pour leur assistance technique lors des recherches ou la réalisation de ce site. Evelyne, Laure, Matthieu et Sophie, par ordre d'arrivée, ont su supporter mes choix et me pousser vers ce résultat encore intermédiaire.



Bonne lecture, merveilleux souvenirs !  
J'attends des nouvelles de tous les Galitois (i ialdese)  
Philippe D'Arco, petit-fils de Cecone

## Géographie

L'île de la Galite, appelée Jalta par les Tunisiens, se situe sur la côte nord de la Tunisie sensiblement dans le prolongement de la frontière algéro-tunisienne. Située à 22 miles du Cap Serrat, point le plus proche, elle n'est distante de la Sardaigne que de 80 miles. Ses coordonnées géographiques sont :

- Longitude :  $8^{\circ}56'30''$  E (*La longitude donnée par l'Abbé Bourbonnaud est exprimée par rapport à Paris*)
- Latitude :  $37^{\circ}31'27''$  N



En fait, elle fait partie d'un [minuscule archipel](#) composé de l'île de la Galite, île principale, flanquée au Nord-est par trois îlots collectivement appelés [les Chiens ou Canis](#), mais connus des Galitois "ialdese" sous les noms surprenants de Gallo (coq), Gallina (poule) et Pollastro (poulet) par ordre de dimension décroissante et au sud-ouest par deux pics rocheux alignés Nord-Ouest--Sud-Est : [le Galiton](#) "ialdone" au Nord et la Fauchelle au Sud. Les deux groupes d'îlots sont aussi appelés Galitons de l'est et Galitons de l'ouest.

Plus au large de l'archipel, se trouvent des récifs dangereux comme ceux des Sorelles à 18 miles à l'Ouest, des Fratelli au Sud-Est, ou des hauts-fonds comme les mazzarilles 13 miles au Nord-Est, ou Spiss plus au Nord.

L'île présente des reliefs très fort comme le montre la carte dressée en 1900 par le [service topographique des Armées](#). Elle apparaît comme un T dont le pied est orienté sensiblement

Est-Ouest sur une longueur d'environ 5 km et la barre presque nord-sud sur 3 km. Le point le plus élevé culminé à 391m au-dessus de la pointe de la Madonne. La pointe sud de la Garde est dominée par le sommet de la Garde à 361 m. Dans la zone de raccordement entre le pied et la barre du T se situe le plateau "coppe u plane". Les pentes jusqu'à la mer sont partout très pentées. Le flanc sud, de la baie Sud à la pointe de Mistral, étant la plus raide. Les galitons sont également très escarpés : Gallo 178 m, La Fauchelle 137 m.

Une telle configuration n'offre pas d'abri très sûr, si ce n'est la baie sud pour les vents de Nord-Ouest "tramontane".

Cette topographie lui vaut l'appellation arabe de "Djebel Mazzat" ou "Montagne des chèvres".

La photo satellite montre très bien ses reliefs escarpés



La Galite est une île constituée de roches magmatiques, essentiellement des diorites qui donnent à la Garde sa couleur sombre. C'est qui en a fait son intérêt pour les premiers marins et pêcheurs, et ce jusqu'au milieu du 20<sup>ème</sup> siècle. En effet, ces roches ne laissent pas passer rapidement l'eau. Celle-ci s'écoule lentement. Comme le montre la carte topographique, l'île est riche en sources auxquelles venaient se ravitailler les pêcheurs de corail ou de langoustes. Ces sources fournissaient de l'eau toute l'année que ce soit celle de bosco Grande, très haut, ou celle sur la plage ("bacce a marine") ou [source d'Ernest](#), dont nous avons sans doute une photo datant de 1900.

# Un peu d'histoire

La Galite est citée très tôt par les géographes romains : Pomponius Mela qui précède de quelques années Pline l'Ancien (23-79 après Jésus-Christ). Ce dernier indique que les scorpions ne peuvent vivre sur la Galite qu'il nomme Galata (voir Elisée Reclus). Ptolomée la nomme **Καλαθη**

Les traces les plus anciennes non datées de la présence de l'homme sur l'île sont des éclats d'obsidiennes qui attestent de la présence de l'homme au néolithique. Puis, ce sont des tombes, excavations de faibles dimensions obturées par un bloc ou une dalle grossière dont l'origine est incertaine. Il est parfois dit qu'elles seraient puniques (...). L'installation des Carthaginois n'est pas correctement documentée. Plus proche de nous, de nombreuses traces : citernes, carrières, tombes contenant des pièces frappées à l'effigie de Constant II (Flavius Héraclius), empereur d'Orient (642-668) attestent de la présence romaine.

Le Pape Innocent VI, par une bulle datée du 15 novembre 1344, donne l'île en toute propriété à l'Infant Don Louis d'Espagne, amiral de France, arrière petit fils de St Louis (Louis IX, 1214-25 août 1270 (Tunis))

Sous l'Empire, les anglais y installent des vigies, mais ne semblent pas en revendiquer la souveraineté.

Le problème de l'appartenance de la Galite à la Tunisie ou à l'Algérie apparaît avec la conquête française de l'Algérie à partir de 1832. En effet, sa position géographique en fait un poste avancé sur la frontière Est de l'Algérie, une zone par laquelle les contrebandiers peuvent alimenter les tribus rebelles, et à cette époque un point de relache des navires qui peuvent y faire de l'eau. Les besoins d'éclairage de la cote Nord de l'Afrique conduisent les autorités françaises à s'intéresser au rattachement de l'île. Aucun habitant n'y étant installé, elle est considérée comme 'res nullius' (la chose à personne : sans propriétaire) jusqu'en 1877 date à laquelle le gouvernement beylical y installe un modeste détachement de quelques soldats.

Ce qui va déterminer le gouvernement tunisien à y manifester une présence est l'installation sans autorisation des pêcheurs italiens. La France, très attentive à ce qui se passe sur sa frontière orientale, est d'ailleurs à l'origine de cette manifestation de propriété. Elle craint que l'Italie ne s'y installe et prenne alors pied des deux cotés du détroit de Malte, comme le montre l'extrait d'une lettre écrite par le Commandant Mouchez au Contre-amiral Kergrist.

*Annexe à la lettre au ministre de la marine du 15 Sept  
1873 par LE NORMANT de KERGRIST (Thomas-Louis-  
Kirkland), Commandant de la Marine en Algérie*

Alger, Le 5 Septembre 1873

Le contre Amiral  
commandant la marine  
en Algérie

Note sur l'île  
de la Galite

Amiral,

Nos travaux hydrographiques m'ayant conduit à l'île de la Galite et à Tabarque, j'ai eu l'occasion de constater quelques faits qui me paraissent de nature à devoir éveiller sérieusement l'attention du Gouvernement de l'Algérie.

Les italiens paraissent désirer occuper l'île de la Galite et le Consul de cette nation prend depuis quelque temps à La Calle un ton d'autorité qui semble justifier les vues ambitieuses qu'on lui prête.

Deux italiens avec une femme et plusieurs enfants sont établis depuis plusieurs mois sur l'île de la Galite et commencent à cultiver le plateau supérieur qui est formé de terres très fertiles ; c'est un commencement d'occupation effective qui établira plus tard des droits acquis quand d'autres Italiens seront venus rejoindre leurs compatriotes et donner quelque importance à l'établissement.

Il sera très facile de faire naître alors quelque incident qui permettra de s'y établir officiellement. Si cette prévision devait se réaliser ce serait un événement désastreux pour La Calle, pour la pêche du Corail (et) pour la sûreté de nos côtes orientales de l'Algérie.

Le commandant du Narval. Signé Mouchez

Mémoires et Documents Sous série Tunis, vol 9, p305r, doc 49

Il est important de noter que c'est à cette période que commence l'histoire récente de la Galite et en particulier celle qui intéresse les Galitois, descendants des Italiens, migrants économiques sur la côte Nord de l'Afrique que l'on appelait encore la Barbarie : i Ialdese. Les Italiens sont très probablement Antonio D'Arco et son frère Joseph, la femme Emilia Mazzella, épouse d'Antonio. Mais, nous en reparlerons ailleurs !

On peut être surpris des hésitations françaises à s'emparer de la Galite. Mais, la situation en Algérie n'est pas complètement stabilisée, il est donc important de ne pas créer une nouvelle zone de conflit avec la Régence que convoite la France, avec la bienveillance de la Grande-Bretagne qui, également, ne souhaite pas voir une même nation contrôler le détroit de Malte, passage obligé vers l'Égypte.

Dans une note en date du 27 février 1878, la Direction des consultats du Ministère des Affaires Étrangères demande à la Direction politique si les "îlots de la Galite appartiennent à la France". La réponse est donnée par une lettre manuscrite et raturée en date du 7 mars 1878

Mémoires et Documents Sous série Tunis, Vol.9, p348..n°59

Tunis (lecture difficile) politique 7 mars 1878

Note pour la direction des consulats et des affaires commerciales.

Une note de la direction des Consulats et aff. Commerciales en date du 27 février expose que l'établissement d'un phare à la Galite ayant été jugé utile pour le service de la navigation entre la Tunisie et l'Algérie, le département des travaux publics aurait intérêt à savoir si cette île appartient à la France, et s'il a été par conséquent donner suite à une prise de possession dont l'idée remonte à 1861, ou si d'autres puissances se sont mises depuis lors en mesure de revendiquer ce point maritime.

En l'état deux points sont certains ; le premier, c'est que les îles de la Galite n'appartiennent pas à la France, et le second c'est qu'elle est occupée par le gouvernement tunisien.

Dans le cours de l'année dernière, on put croire un moment que l'Italie le cabinet de Rome avait conçu le projet d'y prendre pied, en envoyant favorisant indirectement à la Galite d'une famille italienne l'établissement à la Galite de sujets italiens.

Dans le courant du mois dernier, le chargé d'affaires de France à Tunis crut devoir éclaircir cette question, et il mit à profit un voyage du Cassard à Tabarque pour envoyer à la Galite un agent du Consulat avec la mission d'inspecter les lieux et de lui rendre compte de l'état actuel des choses.

M. Cassas fut reçu, sur la plage par deux officiers tunisiens, un capitaine et un lieutenant, ayant avec eux cinq hommes, logés dans un baraquement neuf. L'île ne présente guère qu'un massif de pics dont quelques uns atteignent une hauteur de 400 mètres au dessus de la mer. La végétation ne semble n'offrir aucune ressource alimentaire.

L'approvisionnement de la garnison est expédié de Tunis même.

Non loin du baraquement arrangé par les soldats tunisiens, M. Cassas s'est trouvé en présence d'une grotte, dans laquelle est installée une famille italienne, composée du père et de la mère avec cinq enfants, dont l'aîné est âgé d'environ 14 ans. Ils ont défriché environ 2 hectares de terrain. Le gouverneur de Tabarque s'étant rendu il y a quelque temps à la Galite, a inspecté la culture de cette petite colonie, et lui a fixé les limites dans lesquelles elle devait se circonscrire, pour avoir droit à une indemnité en cas d'expulsion.

Il résulte de ce qui précède que Le gouvernement tunisien a donc réellement pris possession de la Galite et il y fait journellement acte de souveraineté. Dès lors l'établissement d'un phare français doit être précédé de négociations diplomatiques avec la Régence.

Mais en 1878, La France caresse encore l'espoir de prendre possession de l'île. Il faudra attendre l'établissement du protectorat sur la Tunisie pour la souveraineté tunisienne sur l'île soit définitivement acquise.

L'histoire retiendra sans doute peu de chose sur la Galite, cependant c'est là que fut placé, en 1952 et jusqu'en 1954, en résidence surveillée le futur Président de la République Tunisienne : Habib Bourguiba. Les relations avec les Galitois ont toujours été courtoises et polies, les habitants en garde un bon souvenir. [Antoine D'Arco, dit Ciaccali](#) , et Jean D'Arco étaient chargés d'assurer une petite surveillance. Ce choix comme lieu de résidence traduit bien l'isolement de l'île. En 1873, Mouchez, Commandant du Narval, notait d'ailleurs que la prise de possession de l'île permettrait d'y installer un pénitencier bien sécurisé. Il est amusant de noter, ici, les parallélismes de l'histoire : Ponza, l'île d'origine des nouveaux Galitois, était un lieu de relégation.

## Notre histoire

Nos parents, la première génération à être née sur la Galite dans le premier quart du 20<sup>ème</sup> siècle sont peu bavards sur leurs souvenirs de jeunesse, mais la seconde et dernière génération de Galitois, ceux nés après la seconde guerre mondiale est souvent intéressée par les conditions de l'installation de ces migrants qui quittaient l'Italie fraîchement unifiée à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Pourquoi ? Car, c'est avec elle que se produit la dilution inévitable de nos moeurs et coutumes accélérée par la légitime indépendance de la Tunisie et ce que nous appelons, étrangement, la rentrée ou le retour en France !

Il est délicat de reconstruire cette histoire récente, mais déjà vieille d'un siècle et demi, car elle a lieu à l'étranger, les acteurs ne sont plus, les traces écrites sont très rares et la communauté, attachée aux anciens ('i zii'), a idéalisé ou romancé les faits rapportés par les traditions orales.

Notre patois : le Galitois ('u ialdese') est du Napolitain ce qui traduit bien le fait que dans leur très vaste majorité des Galitois descendent d'Italiens du sud. En fait, nous sommes essentiellement des descendants de Ponzesi ('i Ponzese') : habitants de Ponza, petite île au sud de Rome, à l'Ouest de Naples, au large de Formia et Gaeta. Cette particularité explique le très petit nombre de noms de famille : Conte, D'Arco, Feola, Mazzella et Vitiello portés par la très vaste majorité des Galitois. A côté de ceux-ci, on trouve des patronymes plus rares comme Conti, Verderame, Cross d'origine toscane, sicilienne et espagnole. Un fait important est l'absence jusqu'à une période très récente d'insulaires d'origine arabe ou berbère.

## Les premiers Galitois modernes

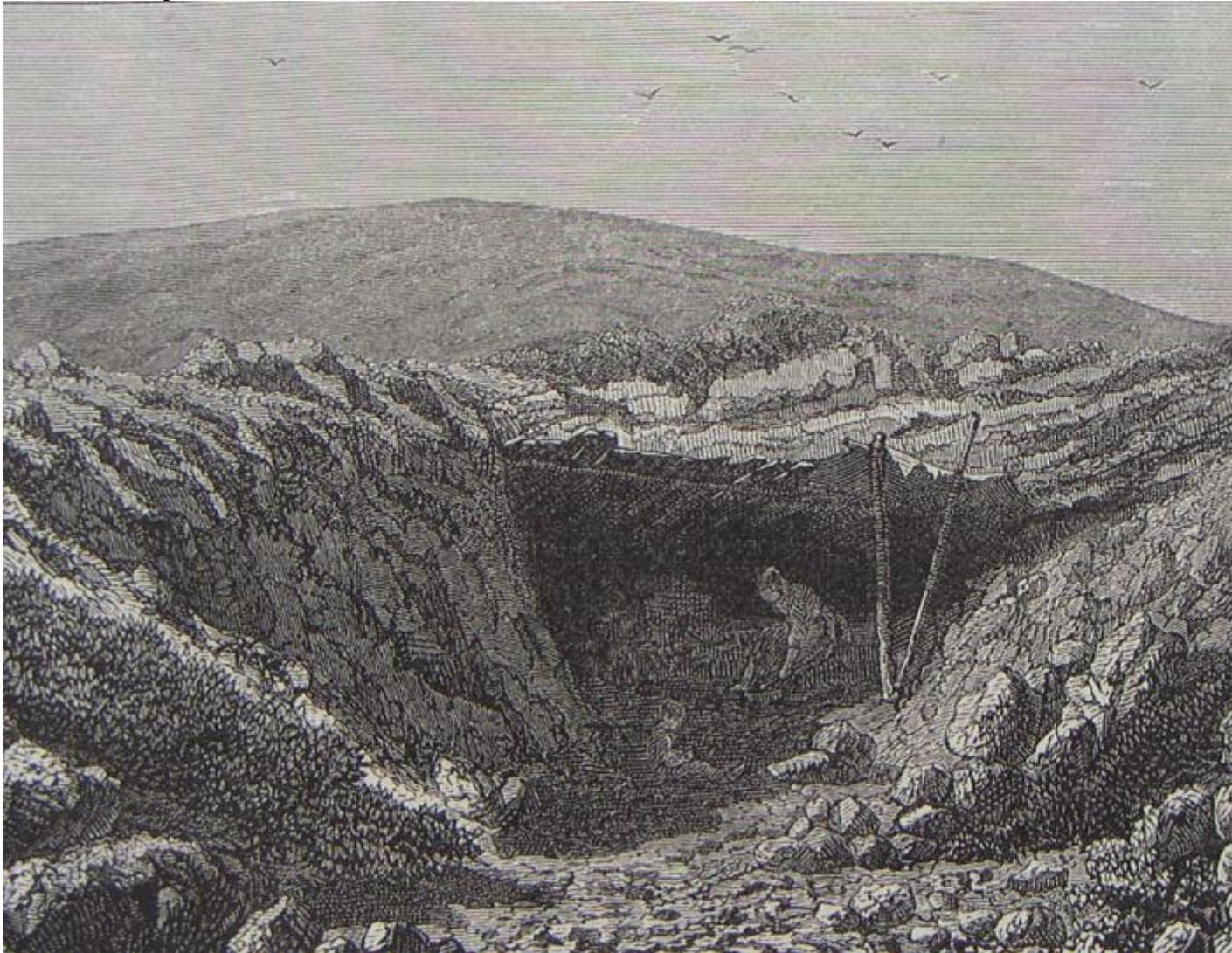
L'île fut toujours le lieu de passage des marins venant y chercher abri ou eau douce. Au cours du 19<sup>ième</sup> siècle, des pêcheurs, pas encore italiens, la fréquentent. Il y pêchent essentiellement du corail et des poissons qu'ils salent pour le transport. Au début de ce siècle, les conditions de vie sont difficiles à cause de la présence des pirates barbaresques, mais les eaux riches attirent les pauvres pêcheurs. Avec la conquête française de l'Algérie, la situation s'améliore à partir de 1832 (en effet, Alger est pris en 1830, mais la conquête dure encore de nombreuses années). Des pêcheurs essentiellement italiens font alors le va-et-vient entre les deux rives du détroit de Malte en suivant les saisons de pêche. Mais, ils sont progressivement attirés par les meilleures conditions de vie en Algérie, même s'ils sont moins favorisés que les Français de souche. L'essentiel de la population italienne, tournée vers la pêche, se concentre autour de Bone et la Calle près de la frontière tunisienne, à quelques dizaines de milles de la Galite. Tous connaissent la Galite comme abri, point de relache et de ravitaillement en eau ! Ainsi on retrouve dans les Registres d'armement des corallines à La Calle ou à Bône: Silverio Mazzella, son fils Vincent (a uorpe), Dominico Conte, Jean Cros et peut être Vincent D'Arco, fils d'Antuon D'Arc. Seul Silverio Mazzella apparaît comme armateur. Ce seront les premiers galitois installés sur l'île.

### "Anton(io) D'Arc(o)"

La tradition orale rapporte que le premier à s'installer sur l'île est (un, car il existe des homonymes) Antonio D'Arco venu de Ponza. Parfois, il est dit qu'il découvrit lui-même l'île, ici c'est une histoire romancée ! Mais, quand arrive-t-il et pourquoi ? Selon Pierre Soumille, il arrive sur l'île pour s'y installer le 11 octobre 1873. En fait, il doit y arriver bien plus tôt comme le suggère le rapport de [Commandant Mouchez](#) du 5 septembre 1873... Le 23 octobre de la même année, les sources diplomatiques françaises mentionnent l'agression d'une famille italienne installée sur l'île sans autre détail ! Il n'est pas à exclure que les Français eux-mêmes aient poussé les autorités beylicales à intervenir contre ces intrus. En effet, en novembre 1873, Antonio est expulsé de l'île par les autorités tunisiennes.

De passage à la Galite, le capitaine Enrico Alberto d'Albertis note en 1875 et 1876 que l'île est inoccupée, ou plus exactement que les pêcheurs n'y passent que de manière saisonnière. Il s'agit essentiellement d'une trentaine de pêcheurs de Ponza qui, à la belle saison ('a stagione'), viennent y pêcher la langouste. Francesco Romano, pêcheur de Ponza, lui raconte alors l'histoire d'Antonio D'Arco et de son frère qui, arrivés en 1872, ont été expulsés par le gouvernement tunisien en 1873. S'installent également en été des pêcheurs, venant de la région de Trapani, spécialisés dans la prise de poissons destinés à être salés puis expédiés en Sicile et à Naples. Mais le 19 août 1877, d'Albertis de retour trouve 13 personnes installées sur l'île dont Antonio D'Arco, son frère Joseph étant mort à la Calle en 1876, un 'trapanesi' et

leur famille, ainsi qu'un tunisien, alibi de la présence d'Antonio D'Arco. Les îliens habitent deux grandes cavernes ou grottes. Celle d'Antonio D'Arco est située près d'une source à mi-hauteur sur la pente.



Une [carte](#) (**Attention chargement très long : 1Mo**) dressée par le service des Phares et Balises en 1883 confirme la position de la grotte occupée par Antonio D'Arco à mi-pente entre la baie sud et le plateau.

Nous ne savons pas qui sont les autres pêcheurs vivant sur l'île avec Antonio D'Arco et sa famille. Mais, comme l'indiquent différents documents dont le manuscrit de [l'Abbé Bourbonnaud](#) Antonio n'arriva pas directement de Ponza. Il séjourna à Bone ou la Calle avec d'autres protagonistes de cette histoire comme Domenico Conte, futur corailleur, qui y arrive enfant entre 1859 et 1865 et Silverio Mazella avec son épouse vers 18...

La tradition orale connaît Antonio D'Arco sous le nom d'"Anton D'Arc". Ce nom peut surprendre les non Galitois, mais il faut savoir que dans le sud de l'Italie et dans la région de Naples, en "Ponseze" les voyelles terminales sont souvent non prononcées. La même tradition lui attribue un caractère entier, parfois méchant et lui associe une histoire à propos de sa venue en Tunisie. L'Abbé Bourbonnaud rapporte à sa manière l'histoire. On trouve même la trace de cette histoire dans les archives du Gouvernement Tunisien !

A Ponza, une des soeurs d'Antonio avait un comportement étrange. Lors du passage de son prétendant, relégué sur l'île "u coatto", elle était vive. En son absence, elle somnolait, n'avait gout à rien ! Etonné par ce comportement, Antonio conclut que le prétendant avait envouté sa soeur ! ( ha fatto la fattura ! ) Seule solution pour supprimer l'envoutement : faire disparaître le prétendant ! Un jour, il tua donc ce dernier. Voulant se débarrasser du corps, il le jeta du haut d'une falaise enroulé dans un tapis ! Mais le mort resta sur les rochers à la vue de tous ! Il allait donc être découvert. Il s'enfuit alors pour échapper à la justice vers l'Algérie à la Calle. Il y fut rejoint par sa femme, ses enfants et son frère Giuseppe, plus tard. Mais, le climat n'étant pas bon, et souffrant de fièvre, il décida de s'installer à la Galite. Il y arriva armé de sept fusils ! Résistant aux diverses menaces d'expulsion, il devint le premier Galitois moderne !

A Ponza où la tradition de la pêche à la langouste à la Galite est tenace, on trouve une variante à cette histoire. Un jour, Antonio trouva sa soeur avec des vêtements déchirés. Il apprit qu'elle avait été agressée par un prisonnier. L'affront devant être réparé, il supprima le coupable et se débarrassa du corps au large près de petits rochers appelés : i formiche (Les fourmis). Il fuit l'île pour sauver l'honneur de sa soeur ! Compte tenu des faits, il aurait pu justifier son geste, mais aurait terni l'honneur de sa soeur en dévoilant les faits.

Qu'en est-il ? Antonio avait plusieurs soeurs, dont deux homonymes sans doute décédées jeune, : Maria, Maria, Maria Giovanna, Anna et Margarita. Selon les archives Tunisiennes, Antonio quitta Ponza en 1867. Cette date est en accord avec la date de naissance de ses trois aînés tous nés à Ponza : Vincenzo (1861)(Vincent), Paolo (1863)("Paulile"), Dominico (1866)("Dumine") et celle de Carmel (1869) ("Carmeniel") né à la Calle. Il fut rejoint en Algérie par sa femme et son frère Giuseppe. Les mêmes archives tunisiennes nous apprennent qu'il s'installe à la Galite en 1872, ce qui est confirmé par le rapport du Commandant Mouchez de septembre 1873. En Novembre 1873, il est expulsé de la Galite par le gouvernement Beylical, il recoît 2000 piastres d'indemnité en échange de la promesse de ne pas retourner à la Galite. Les mêmes faits sont d'ailleurs rapportés par d'Albertis qui rencontra Francesco Romano, pêcheur ponseze, en 1875.

Mais, entre l'été 1876 et l'été 1877, Antonio revient s'installer sur l'île avec sa famille agrandie par la naissance de Marguerite née à la Calle en 1875, et ce malgré la présence d'un groupe de militaires tunisiens sur l'île depuis juin 1876 ! Sa présence notée par d'Albertis lors de sa mission en 1877 est confirmée par un rapport français de 1878.

L'arrivée d'Antonio D'Arco est donc assez bien cernée, mais les motifs restent incertains. Sans doute, voulait-il vivre en paix, sans contrôle administratif ! Mais un autre élément est à prendre en considération. Installé à la Calle, il doit subir dans la seconde partie des années 1870 la montée d'un sentiment anti-étranger de la part des Français de souche à l'encontre de ces Italiens bénéficiant du traité de commerce de 1871 et de la convention de navigation du 13 juin 1862 entre l'Italie et la France. Le succès de la pêche au Corail dans les années 1860-1870 avait poussé les Français, et notamment des Corses, vers cette activité difficile. La raréfaction progressive de la ressource fit croître le sentiment du pillage d'un bien national par autrui. Dans la Régence, voisine et indépendante, les Italiens bénéficiaient d'un traité d'une durée de 28 ans signé le 8 septembre 1868 au Bardo. Les "Capitulations" de l'article 4 du traité du Bardo leur accordaient de rester soumis à leurs lois, à leur justice et à leur police nationales et en même temps leur donnaient le bénéfice de l'égalité économique. Antonio peut avoir été tenté de quitter cette Algérie remuante pour un environnement plus paisible. Nous verrons plus tard qu'il savait s'adapter aux situations administratives ! La primauté de son

installation sur l'île lui conférera le statut de patriarche. Lui-même se considérant comme [le maître de l'île](#) !

### "Razza Mazzella" (ratza mat'zelle)

Les Mazzella de la Galite descendent dans leur vaste majorité de [Silverio Mazzella](#). A la Galite, comme à Ponza, Mazzella deviendra rapidement un des deux patronymes les plus communs. Il en sera de même des Vitiello. Les Mazzella de Ponza descendent tous d'un Matteo Mazzella arrivé de Ischia au début du 18<sup>ième</sup> siècle. Voici, encore, une répétition amusante de l'histoire. La date précise d'arrivée de Silverio à la Galite n'est pas connue avec certitude, cependant il est possible de l'estimer raisonnablement. Dans son dossier de naturalisation française en juin 1897, il est indiqué qu'il a quitté l'Italie depuis 34 ans, qu'il a habité à la Galite pendant 11 ans et La Calle pendant 23 ans. Tous ses enfants sont nés entre 1862 et 1878 à La Calle. N'étant pas présent en 1876 sur l'île, on trouve sa trace à La Calle où il fut condamné le 22 Aout 1887 pour incendie par imprudence à 50 francs d'amende. La date des faits n'a pu être retrouvée. On peut estimer qu'il serait arrivé à la Galite aux environs de 1887. Né à Ponza, il se marie, le 14 Février 1857 à Torre del Greco, avec Maria Angela Elisabetta Conte, fille de Camillo Conte, lui-même ponzese, et de Maria Vincenza Vitiello ! Il quitte donc l'Italie peu de temps après, courant 1862 au plus tard. En arrivant sur l'île, il a une famille nombreuse comprenant 8 enfants dont deux sont mariés avec des enfants de Antonio D'Arco (maître de l'île).

### "Razza Vitiello" (ratza Veedielle)

Les Vitiello arrivent ultérieurement à la Galite. Comme cela sera le cas des D'Arco, deux familles Vitiello coexistent sur l'île. La différence entre ces deux cas est que les Vitiello sont deux branches ayant un ascendant commun proche, alors que pour les D'Arco, il n'y a pas d'ascendant commun avant au moins 1700. Les Vitiello de la Galite descendent de Nicola ou de Davide, cousins germains.

La famille de Nicola qui s'y installe avec ses neuf garçons. L'histoire dit, et sans doute de manière exacte car j'ai pu trouver à Ponza un ancien qui connaissait l'histoire, qu'à la fin d'une saison de pêche Andrea, rentrant d'Algérie où il pratiquait la pêche (au corail probablement), annonça à ses parents qu'il allait se marier avec une fille de Silverio Mazzella : Céleste et qu'il ne reviendrait plus. Sa mère, Philomena Scotti, ne supporta pas l'idée de plus revoir son fils. Les parents décidèrent alors de vendre leurs biens et de partir vers l'Afrique du Nord. La vente à un membre de la famille se fit avec une clause particulière : s'ils devaient revenir, ils reprendraient leurs biens contre restitution du prix de vente ! Ainsi à la saison suivante, ils partirent pour la Galite. Philippe Vitiello, mon grand-père, disait avoir neuf ans lors de son arrivée à la Galite. Ils s'installèrent donc vers 1893. Le dossier de naturalisation de Philippe Vitiello en 1927 indique qu'il est à la Galite depuis 34 ans, ce qui est en accord avec la date proposée. Mais, il faut rester prudent sur cette date. En effet, le premier enfant de Andrea et Celeste, Nicolas, naquit en 1897, ce qui suggère un mariage en 1896. Mais, on reste dans un intervalle de temps très étroit. Evidemment, les derniers arrivés devaient se contenter des terrains laissés par les premiers installés. Ainsi, Nicola développa la culture du côté de Bosc Grande. Nicola et Philomena étaient du lieu-dit : i Conti entre Santa Maria et le Forne.

Dans l'état actuel des choses, nous n'avons pas d'information permettant de dater l'arrivée de Davide à la Galite.

## "Razza Conte"

Nous avons déjà rencontré dans cette histoire un Conte : Maria Angela Conte, femme de Silverio Mazzella et dite "a russelelle". Les Conte de la Galite lui sont tous apparentés. Ils descendent de son frère Dominico (zi micche) dont nous avons déjà parlé. Dominico est né à Torre del Greco le 2 Novembre 1855. Dans une déclaration de 1886, à La Calle, faite pour obtenir la nationalité française, il indique qu'il a quitté l'Italie depuis 27 ans, soit vers 1859 à l'âge d'environ 4 ou 5 ans ! Il arrive en algérie avec ses parents : Camillo Conte et sa mère Vincenza Vitiello. La proximité des dates suggère que la famille de Camillo Conte et Silverio Mazzella pourrait avoir rejoint l'Algérie ensemble. Dominico est corailleur, son père est marin sans qu'il soit possible d'affirmer qu'il pratiquait également la pêche du corail. La date d'arrivée à la Galite est très difficile à déterminer. Sa demande de naturalisation date de 1886. Les voyages entre la Galite et la Calle devaient être fréquents pour les corailleurs. Ils venaient à La Calle pour vendre leur pêche. Cette information est donc de faible importance. Mais, il n'est pas déraisonnable de penser qu'il ait pu suivre son beau-frère Silverio Mazzella à la Galite. Dans ce cas, il y arriverait aux environs de 1887. Son troisième enfant (Rose) est né, si les informations sont exactes, à La Calle en 1889. Le suivant Jean est né à est également né à La Calle 1896. Il semble raisonnable de penser qu'il s'installe sur l'île vers la fin des années 1890, ou le tournant du siècle.

Cependant, il faut être extrêmement prudent. En effet, il est intéressant de considérer l'ensemble des informations à notre disposition pour tenter comprendre le comportement de nos anciens. En examinant les dossiers de naturalisation, on note que si des D'Arco venant de Ponza s'installent très tôt en Corse dans la Région de Bonifacio, les enfants sont nés à Ponza. Deux explications peuvent être avancées : la femme est restée à Ponza et seul le mari s'est expatrié, ne rentrant que rarement. Mais si en Tunisie ou en Algérie l'acquisition de la nationalité française par les immigrés était favorisée, en métropole les dossiers étaient très sévèrement étudiés et notamment du point de vue du temps de résidence. On est donc amené à penser que la femme en enceinte pouvait rentrer, dans ce cas à Ponza, pour se retrouver près de sa mère qui pourrait l'assister au moment de son accouchement. Une situation équivalente est envisageable à la Galite, d'où les femmes partiraient pour La Calle rejoindre leurs parents. Il est alors très difficile de préciser la date d'installation sur la base des seules dates de naissance des enfants.

## "Les seconds D'Arco"

Une seconde famille D'Arco, venant également de Ponza, s'installe sur la Galite. Le chef de famille s'appelle également Antonio D'Arco. En fait, sa fille Lucia mariée à Francesco (François) Vitiello de Nicola est déjà installée sur l'île, Lucie et Francesco se sont mariés à Ponza en 1898. La date de son arrivée peut être estimée à l'aide de la tradition orale portée par sa fille Judith ("a z'giuditt") qui disait être arrivée à La Galite à l'âge de 12ans, soit en 1900. Ceci est en accord avec le fait que l'on trouve la famille au complet dans le registre de l'état des âmes ("State dell'amine") de 1899 de Ponza, indiquant qu'il n'avait pas encore quitté Ponza. L'arrivée au tournant du siècle est donc très probable. Pourquoi arrive-t-il à la Galite ? Il est difficile de répondre à cette question. Mais il semble assez clair qu'Antonio D'Arco quitte Ponza avec une partie de sa famille après avoir perdu tout ou partie de ses biens à Ponza et l'îlot voisin de Palmarolla. Comment ? La tradition orale montre quelques variations. Mais, il est certain que, quelques années auparavant, il partit de Ponza accompagné de son Fils aîné Luigi et de son neveu Luigi Brai, fils de sa soeur Joséphina, pour l'(les)Amérique(s) quand la z'giuditt n'était âgée que de 3 ou 4 ans. Il laisse son épouse Maria Migliaccio avec

ses trois autres fils et ses six filles, elle devra s'occuper des biens. Quand il rentre, sans les deux Luigi, il a tout perdu. Sa femme semble ne pas avoir eu un bon sens des affaires, de plus elle aurait été suppléée par un individu peu scrupuleux qui en aurait profité pour s'approprier les biens. Il est très difficile de préciser davantage l'histoire en l'absence de tout document écrit.

Il décide donc de tenter sa chance ailleurs, en Afrique du Nord. En se rendant à La Calle, il trouve sa fille Lucia installée sur la Galite et décide donc de s'y installer avec sa famille. Par la suite, on trouvera des mariages D'Arco-D'Arco qui surprennent au premier abord ! Mais il s'agit bien de deux familles distinctes, conformément à la tradition orale. Lors des recherches généalogiques, ces deux familles se suivent très bien à Ponza, et sont déjà distinctes au milieu du 18<sup>ième</sup> siècle lorsque les Ischians viennent repeupler Ponza désertée à la suite des guerres et incursions des pirates barbaresques !

## "Les autres patronymes"

Quelques autres patronymes Galitois sont portés par peu de personnes..

### Feola

Comme les patronymes précédents, Feola est d'origine Ponzese. Les Feola descendent de Evangelista et de Concetta Mazzella qui se sont mariés à Ponza en 1904. Leur arrivée est tardive, le cinquième enfant Gabrielle sur sept est né à Ponza en 1915.

### Conti

Les Conti sont les enfants d'Eugenio Conti, Toscan et tailleur de pierre ("scarpellino"), arrivé à la Galite au début du 20<sup>ième</sup>. Eugenio épouse à la Galite Rosa Cross, leur premier enfant Estelle naît en 1907. Sur le registre de l'état des âmes de Montecchio, paroisse d'origine de Eugenio, on le trouve en 1904. Eugenio a donc quitté la Toscane entre 1904 et 1906 au plus tard...

### Cross

Il s'agit d'un patronyme d'origine catalane. De nombreux espagnols sont installés en Algérie de longue date, mais dans leur majorité, ils se concentrent dans l'Ouest du pays, autour d'Oran. Jean Cross se trouve dans la région de la Calle en 1878, où il est patron d'une coralline et côtoie Silverio Mazzella et Dominico Conte qui font le même métier.

### Verderame

Verderame est un nom silicien de la région de Gela.

- [Quelques dates importantes sur un calendrier perpétuel](#)
- [Croyances, histoires, ...](#)
- [l'Abbé Bourbonnaud](#)
- Bientôt, une liste des surnoms.

La pêche à la Galite a été une activité ancienne. Deux grandes pêches s'y sont succédées et ont fait sa renommée :

- celle du [Corail](#) dont l'origine est certainement très ancienne et qui se termine au tournant des 19 et 20<sup>ème</sup> siècles, au moment où arrivent nos arrière-arrières grands parents accompagnés de leur nombreux enfants ;
- et celle de la [Langouste](#) qui la remplace et qui battera son plein jusqu'au milieu des années 50.

Les scènes mettant en jeu des pêcheurs à la Galite sont rares, cependant nous avons la chance de disposer de quelques photos datant de 1900 prises par le Lieutenant de Galbert.

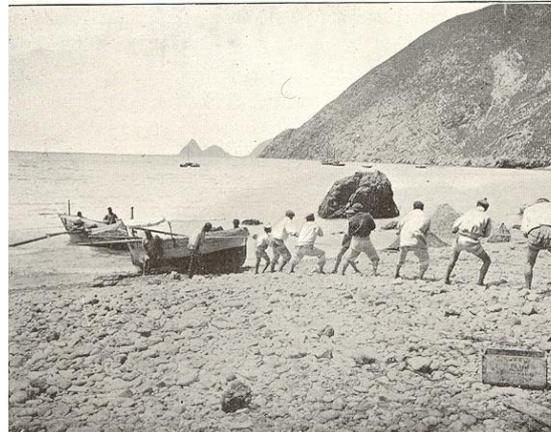
Pêcheurs  
sur la  
plage de  
galets de  
la baie  
Sud  
(Scoglio  
di  
Pasque)

A gauche,  
ramassag  
e des  
filets  
à droite,  
une  
barque  
est tirée  
au sec.

Remarqu  
ez le  
rocher  
près du  
rivage,

il servira  
plus tard  
à  
construir  
e le petit  
quai (a  
banchina)  
et au loin  
la

Fauchelle  
A droite,

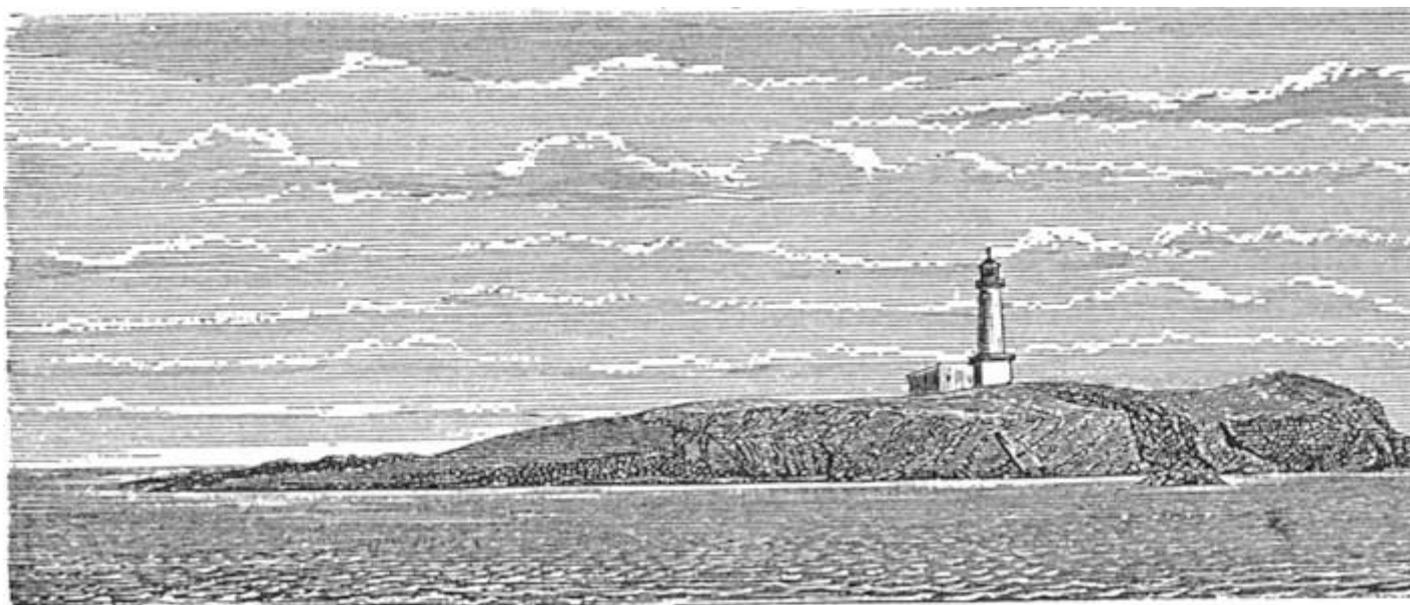


on voit  
les viviers  
à  
langouste  
s ou  
Nassone

L'activité des sociétés se retrouve dans la langue. Pour des gens proches des choses et dépendant de leur environnement tout mérite un nom. En Ponzese, on trouve beaucoup de mots pour tout ce qui tourne autour de la pêche : les engins de pêche, les parties des bateaux et les poissons ou autres fruits de mer.... J'ai regroupé ici des noms de poissons, de crustacés ou de fruits de mer. L'orthographe est inspirée du travail de Ernesto Prudente (Ponza).

# Le Phare - Le Galiton

L'essor de la navigation a été essentiel au développement des empires coloniaux. La sécurisation des routes maritimes est devenue un enjeu majeur au cours de la seconde moitié du XIX<sup>ième</sup> siècle. Les côtes de France dont l'éclairage a commencé très tôt sont de plus en plus éclairées, le même effort va être fait dans le reste de l'empire colonial. En Algérie, s'installe très tôt une commission chargée de développer l'éclairage de la côte. Dès 1860 et 1861, alors que la souveraineté sur l'île de la Galite n'est pas encore établie, elle demande la construction d'un phare sur l'archipel. Ce phare servira à l'atterrissage sur la côte orientale de la colonie dans la région de Bône ou de La Calle. Ce n'est que plus de 50 ans plus tard qu'un phare sera allumé. Il semble que la difficulté principale à la construction du phare fut l'appartenance de l'archipel, la France ne souhaitant pas heurter la Régence. Avant 1881, on ne compte que trois phares sur les côtes de la Régence dont celui de l'île Cani construit suite au naufrage d'un navire britannique. L'île Cani est située à l'Est de la Galite.



Gravure de l'île Cani faite lors de la croisière de la Violante en 1877 (d'Albertis)

Le 23 Septembre 1873, suite aux missions du Capitaine de vaisseau Mouchez et du Capitaine de Frégate Cavelier de Cuverville, le Gouverneur Général de l'Algérie, le Général Chanzy, demande au ministre des Affaires étrangères : *de hâter la solution d'une question qui nous intéresse à un si haut point : l'occupation de la Galitte et de Tabarque nous donnant, en temps de guerre maritime, de grandes facilités pour la surveillance du canal de Malte..* Les deux marins pensent que l'installation d'un phare sur la Galite et sur l'île de Tabarka serait un moyen assurer la frontière orientale de l'Algérie, et ce en s'appuyant sur les traités de 1830 et 1832 à propos de la pêche du Corail en Tunisie dont la France a obtenu le contrôle. Mais, en octobre 1873, le Consul Général de France à Tunis, le Vicomte de VALLAT (1872-1874), suggère qu'en dépit de ces traités l'occupation des îles soulèverait de grandes difficultés. Ce point de vue est confirmé par un précédent consul général de France à Tunis, le vicomte de Botmiliau (1867-1870). Ce dernier suggère d'inciter le Gouvernement tunisien à exploiter les mines et forêts autour de Tabarka et de lui fournir la main d'oeuvre afin d'arriver à faire valoir les droits de la France à protéger ses intérêts dans la région. En décembre de la

même année, le Consul de France à Tunis pense qu'il serait possible d'échanger l'article 5 du traité de 1832 sur la pêche du corail contre une concession pour l'installation d'un phare au moins à Tabarka, sans heurter les autres représentations diplomatiques dans la Régence. Puis il se ravise, pensant que l'Angleterre qui a construit le phare du Cap Bon demanderait à être déchargée de son entretien et que l'Italie hostile aux intérêts français ne tarderait pas à en construire un sur la Galite. En avril 1874, le projet d'installation sur les îles ouest de la Tunisie est remis à plus tard dans l'attente de conditions diplomatiques plus favorables.

(Mémoires et Documents Sous série Tunis, Vol. 9, n°51 Juillet 1874 Note (Iles de Tabarque et la Galite)

Le 10 Novembre 1877, la commission des Phares souligne la nécessité d'installer un phare sur l'île Plane et sur l'une des îles de la Galite. Il est intéressant de noter que si l'île Plane est bien rattachée à la Tunisie dans cette décision, il n'en est pas de même pour la Galite qui à cette date reste "res nullius". La souveraineté tunisienne sur l'île de la Galite sera reconnue de fait quelques mois plus tard (voir histoire). Il faut donc prendre langue avec le Gouvernement tunisien pour installer un phare sur l'île, tout en gardant l'espoir de rattacher la Galite à l'Algérie. L'entreprise sera difficile...

Le 8 août 1878, une réunion du corps consulaire à Tunis s'est tenue pour discuter d'une augmentation des droits perçus pour l'entretien des phares de la Régence demandée par le Gouvernement du Bey. Les bateaux payaient un droit en fonction de leur tonnage pour assurer l'entretien des phares. Au cours de cette réunion, le représentant français, Monsieur Cassas, soutenu par le représentant Belge et Italien, fait remarquer que l'accord du corps diplomatique à cette augmentation ne sera accordé que si le Gouvernement tunisien s'engage à surveiller le service des feux. En cas de négligence, il dispenserait ses administrés du paiement de tout droit. Il dresse également la situation des phares établis et de ceux qu'il faudrait installer pour sécuriser la navigation dans la Régence :

Phares établis	Phares à établir
La Calle (Algérie)	Ile de la Galite
L.N. 36°54	L.N. 37°33
L.E. 6°08	L.E. 6°35
Feu fixe	Un phare fixe
Portée 10	et scintillant
milles	Portée 22
Ile Cani (Tunisie)	milles.
L. N. 37°21	Cette
L.E. 7°48	

Feu fixe

Portée 28

milles

Cap Carthage

L.N.  $36^{\circ}53$

L.E.  $7^{\circ}48$

Phare tournant

de 20 s en 20

s à éclats

Portée du feu

fixe 15 milles

;

Portée des

éclats 26

milles

La Goulette

L.N.  $36^{\circ}49$

L.E.  $7^{\circ}58$

Feu fixe

rouge; Portée

6 milles

apparence

empêcherait

de le

confondre avec

le phare à

éclipses du Cap

de Garde

(Bone)(L.N.

$36^{\circ}58$

L.E.  $5^{\circ}28$ ) dont

la portée est

de 28 milles.

Le phare de la

Galite avec une

portée de 22

milles

atteindrait la

côte

d'Afrique. Son

cercle lumineux

Cap Bon

L.N. 37°05

L.E. 8°43

Phare tournant  
rouge chaque  
90 secondes.  
Portée 25  
milles.

Les feux du Cap  
Carthage, de la  
Goulette et du Cap  
Bon forment un  
éclairage complet pour  
la baie de Tunis.

tangenterait  
presque avec  
celui du Cap de  
Garde et de  
l'île Cani.

Le  
Gouvernement  
Français s'est  
occupé déjà de  
l'éclairage de  
l'île de la  
Galite, dont il  
conteste la  
propriété au  
Bey de Tunis.  
Ce serait au  
Gouvernement  
Français bien  
plus qu'à celui  
du Bey que la

construction de  
ce phare  
devrait  
appartenir. La  
construction du  
phare par la  
France  
trancherait  
cette question  
qui a une  
grande  
importance.

Iles Kuriat

L.N. 35°48

L.E. 8°42

Un feu fixe

blanc varié par

des éclats de

1m en 1m.

Portée 20

milles.

Ce feu dont la création est exigée par les besoins de la navigation générale servirait aussi pour prendre les mouillages de Sousse, Monastir et Menda.

Ras Kapoudian

L.N. 35°09

L.E. 8°53

Feu à éclipses  
totales de 30  
s en 30 s

Portée 18

milles.

La portée de  
18 milles  
ferait  
intersecter le  
cercle lumineux  
avec celui du  
feu qu'on  
devrait placer  
sur :

Ile Karchenak (à  
l'extrémité Est de l'île)

L.N.  $34^{\circ}49$

L.E.  $8^{\circ}59$

2 feux

superposés

Portée 10

milles.

Ces deux feux  
donneraient la  
sécurité

désirable pour  
atteindre

Sfax

L.N. 34°44

L.E. 8°26

2 feux

superposés

Portée 10

milles

Ras Tugeurmeux

(Extrémité Nord de l'Ile  
Djerba)

L.N. 33°50

L.E. 8°43

Un phare fixe  
blanc varié par

des éclats

rouges de 1m

en 1m

Portée 21

milles

**Après ce feu les navires rencontreraient sur la côte de Barbarie le feu de Tripoli tournant de 1m en 1 mte.**

Début 1879, la décision de construire un phare sur un des îlots de l'archipel est prise par la commission chargée de l'éclairage des côtes de l'Algérie. La construction sera à la charge de la France. Le 3 Mars 1879, le Ministre des Affaires Etrangères informe le Consul de France à Tunis : Monsieur Roustan, et lui demande d'entreprendre les démarches nécessaires pour que les autorités tunisiennes accepte cette décision et que leur représentation sur l'île facilite le travail de l'équipe à envoyer sur place pour mettre en place le projet. La réponse tunisienne arrive rapidement, le 26 mars. Le Premier Ministre du Bey indique que la Tunisie prendra à sa charge la construction du phare, pourvu que la France fournisse l'optique, le plan du phare et détermine sa position. Le Consul de France pense que la réponse est dictée par l'antécédent de la construction du phare du Cap Bon par les Anglais qui y ont imposé un gardien Anglais à la charge du Bey, mais également par l'action de puissances étrangères (l'Italie) qui craignent une main mise française sur l'archipel.

Les 5 et 15 novembre 1879, deux réunions se tiennent pour discuter des caractéristiques et de l'emplacement du phare. Les objectifs sont d'assurer la grande navigation venant de l'Ouest et du Nord et qui passe très souvent entre l'île et la Sardaigne, et de renforcer la sécurité des navires croisant le long des côtes africaines. Le souhait est donc de combler le trou entre le phare de la Calle et celui de l'île Cani distant de 90 miles. Il est également souhaitable de pouvoir éclairer au-delà de l'écueil des Sorelles distant de 18 miles. Il est décidé qu'un feu de premier ordre doit être placé sur la Galite. Il suffira ensuite de modifier celui du Cap Rosa, qui passerait de 4<sup>ème</sup> ordre à 1<sup>er</sup> ordre pour réaliser un éclairage satisfaisant des cotes Est de l'Algérie. Un feu de troisième ordre dans la région de Bizerte connecterait l'ensemble avec le phare de l'île Cani.

Un phare de cette puissance entraîne de fortes dépenses d'entretien, il est donc nécessaire de le doter de plusieurs gardiens et ce d'autant plus qu'il est éloigné des zones de ravitaillement. Compte tenu de la portée souhaitée, ce phare doit être placé à une altitude d'au moins 80 m plus ne pas avoir à construire une tour trop élevée. Mais, le phare ne doit pas être à plus de 150-180 m à cause des brumes qui prennent les points hauts une grande partie de l'année.

La sécurité maritime est une préoccupation, mais les côtes de la Régence restent insuffisamment balisées. Lorsque les feux existent, leur allumage n'est pas toujours assuré comme le montre une lettre du Commandant du Cassard à propos du phare de l'île Cani, en date du 26 octobre 1880 :

L'appareil du phare des Canis, sans doute par suite de la négligence et de l'incurie de ses surveillants, a des avaries qui diminuent l'intensité de la lumière et la portée du feu. Un sujet anglais, M. Barker, vient d'être récemment nommé Inspecteur des phares.

Maintes fois déjà, des plaintes ont été formulées à l'occasion de ce feu de Canis, dont la surveillance laisse beaucoup à désirer et qui même n'est pas toujours allumé.

De telles situations poussent les Français à vouloir s'occuper seuls du phare à implanter à la Galite.

La Commission nautique instaurée pour étudier le projet propose qu'un phare soit construit sur le Galiton du Sud-Ouest car un phare construit au sommet de la Galite serait souvent inefficace à cause des brumes qui enveloppent l'île durant une grande partie de l'année.

Mais le 4 Février 1881, l'ingénieur E. Dormoy, des Ponts et Chaussées de Bône considère la proposition comme insuffisante à cause de deux secteurs angulaires masqués par l'île principale et qui ne permettraient d'assurer correctement la grande navigation. Il suggère que deux phares soient construits l'un au Sud-Ouest sur les Galitons ou la Galite (point X), l'autre au Nord-Est de la Galite (point Y) ou sur les îlots des Chiens ou Cani.

Ce point de vue est repris la Commission des Phares lors de la séance du 5 Février 1881 :

La commission des phares .... Est en définitive d'avis qu'il y a lieu, pour éclairer l'archipel de la Galite, de construire deux phares, placés l'un et l'autre sur l'île principale le premier au S.O. de cette île, aux environs du point désigné par la lettre X sur le plan joint à la présente délibération, destiné à la navigation qui suit le littoral nord de l'Afrique, le second situé à son extrémité Nord, aux environs du point désigné par la lettre Y sur le même plan, ayant pour but d'assurer la sécurité de la grande navigation transversale de la Méditerranée.

Les emplacements de ces phares doivent être cherchés par des

altitudes telles qu'on n'ait à édifier que des tours d'une faible hauteur (15 mètres environ) pour porter les foyers lumineux à 160 ou 180 mètres au dessus du niveau de la mer. Ces tours pourraient être alors exécutées économiquement en maçonnerie de moellons ordinaires en n'employant de pierres d'appareil que là où il le faut absolument.



Croquis des deux phares que la commission des phares envisageait de faire construire sur la Galite en 1881



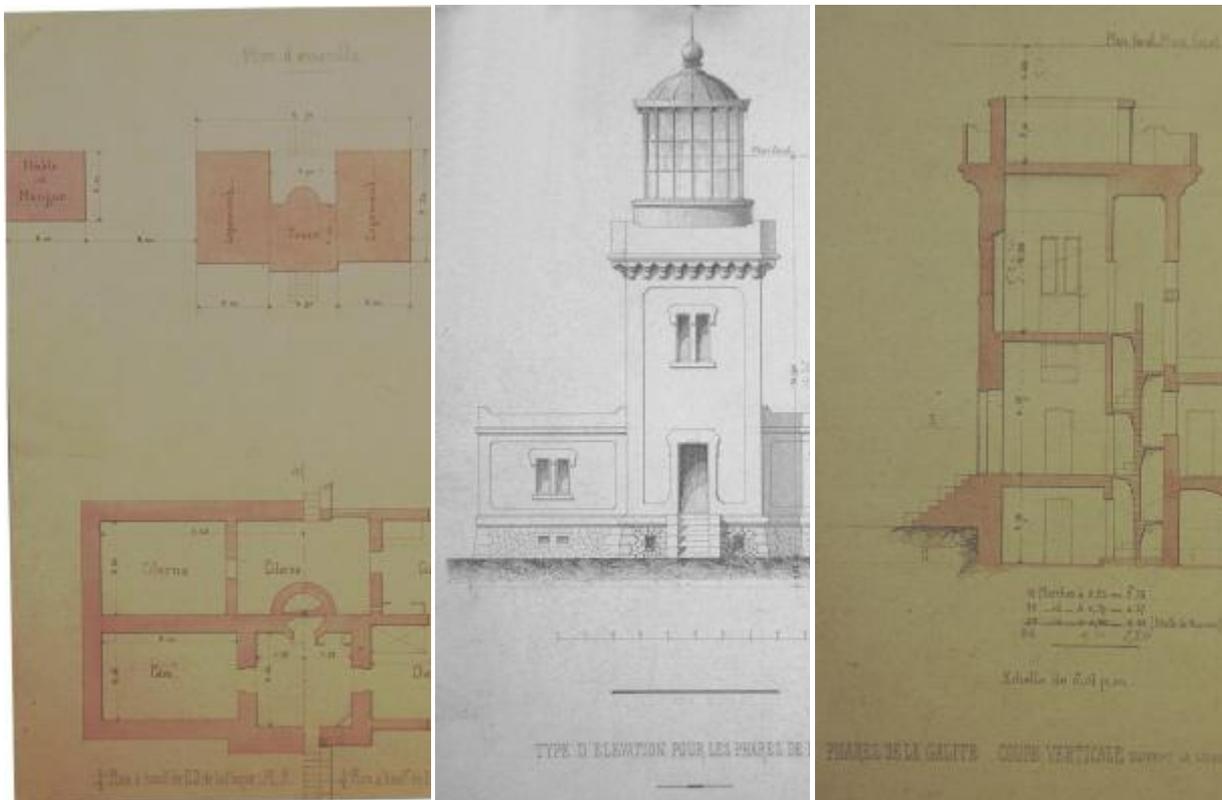
La dépense fut estimée à 350 000 francs pour une construction de phares sur l'île principale et à 400 000 si l'un des deux était érigé sur un des îlots de l'ouest. La Commission des phares demanda la production d'un projet comportant les deux phares de l'île principale. Un avant-projet fut rédigé en 1883, avec une prévision de dépenses de 393.000 Francs, portée à 500.000 Francs par le service central des Phares dont les conclusions furent adoptées par le Conseil général des Ponts et Chaussées le 10 Janvier 1884.

A cause de la situation financière de la Régence, le projet fut abandonné jusqu'en 1902 ! A cette période, le projet fut repris avec le souhait d'installer sur les Sorelles un balisage.

En 1906, l'ingénieur Georges Joly, en charge d'un dossier sur le balisage des cotes de la Tunisie, après avoir pris en considération l'ensemble des projets antérieurs, proposa de construire un phare sur l'un des Galitons du Sud-Ouest et d'équiper les Sorelles de bouées flottantes lumineuses. Une fois de plus le projet fut repoussé pour des raisons budgétaires, les moyens financiers étant utilisés pour l'acquisition d'un baliseur : l'"Eugène Régal" construit à Nantes par l'Etablissement de la Brosse & Fouché Ingénieurs et constructeurs (Prairie au Duc). Deux bouées tronconiques fournies par le service des Phares furent mouillées en Juin 1908, de part et d'autre des Sorelles, mais, par mesure d'économie, on employa de vieilles chaînes des bacs de Bizerte : au cours des tempêtes de l'hiver suivant les chaînes cassèrent ; les bouées partirent à la dérive, et furent recueillies par le baliseur 'Triboulet'.

Entre 1895 et 1913, les Sorelles n'ont provoqué que la perte du 'Corinthia' en 1904, et, la même année, l'échouage de l' 'Australia'.

Ce n'est qu'en 1913 que la construction du phare fut à nouveau envisagée. Elle débuta en 1914, après que le gouvernement tunisien inscrit la dépense à son budget 1914.

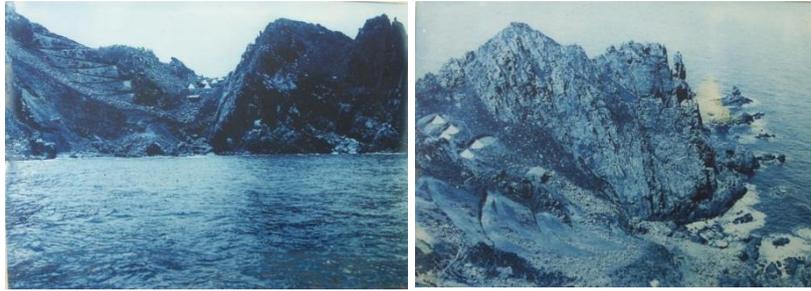


Schémas du Phare du Galiton : coupes horizontales, vue extérieure, coupe verticale (F14 20297)

Mais, le 23 Décembre 1914, le Résident Général écrit au Ministre des Affaires Etrangères pour lui demander le soutien financier de la France dans le projet conformément à des accords anciens passés avec le Bey.

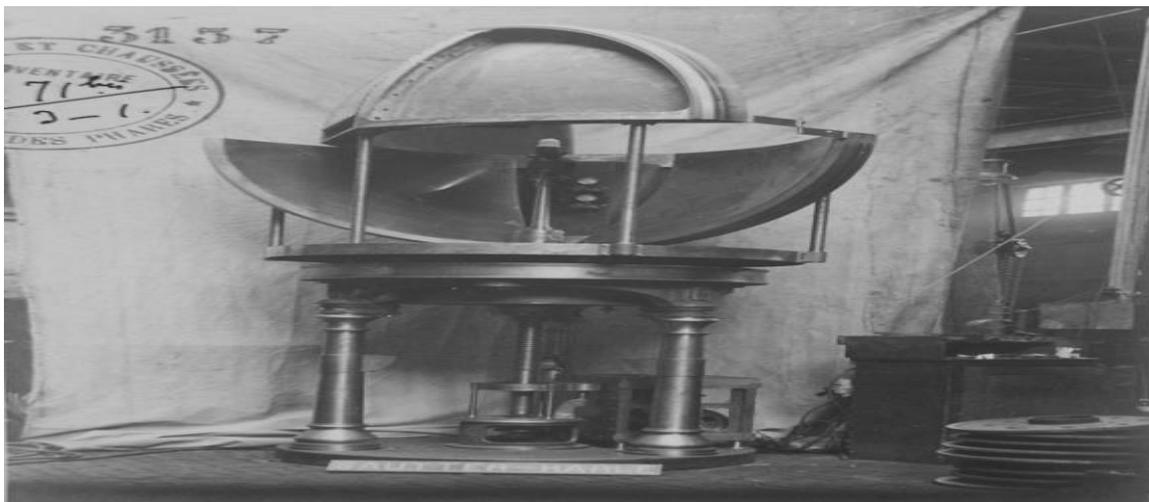
Mais le travail allait être long, il débutait avec une période difficile pour la Métropole qui devrait assurer sa survie pour les quatre années à venir. Les plans existant, le premier travail fut de construire un chemin d'accès au sommet du Galiton et d'y tailler une plateforme pour

accueillir le phare et les habitations correspondantes. Comme le montrent les photos suivantes, il s'agissait d'un travail difficile pour gravir les 158 m du Galiton depuis la mer.



Une carrière fut installée sur la Galite pour la production des moellons de construction. Une fois le chemin d'accès réalisé, le sommet fut arrasé pour créer une plateforme pouvant accueillir le phare.

Nous ne disposons que de peu d'informations sur la construction des bâtiments. Quelques Galitois y auraient pris part. Mais, une documentation assez riche existe sur la construction de l'appareil qui était à la charge de la France conformément à l'accord de 1879. La métropole avait de nombreux problèmes, sans doute, plus urgents à traiter que la construction de ce phare loin au Sud. Mais la sécurité du trafic maritime en dépendait, l'Empire apportait un soutien majeur à la Métropole.



Ainsi, le ministre de la Marine écrit le 13 février 1917 à son

collègue des Travaux Publics, des Transports et du Ravitaillement pour l'encourager à terminer l'éclairage dans les meilleurs délais. Pour accélérer les travaux, il lui demande de commander, auprès des établissements : la Société Harlé et Compagnie (Anciens Etablissements Sautter-Harlé), pour le compte de la Marine, un appareil spécial à quatre réflecteurs métalliques dorés. Il s'agit d'un appareil d'un nouveau type, qui donnera des éclats moins nets, mais qui coûte moins cher et est fabriqué plus rapidement qu'un équivalent en verre. Il donnera quatre éclats groupés toutes les 20 secondes. Le devis se monte à 118.145 F, fourniture livrée en gare de départ à Paris. L'opération totale correspond à 135.000 francs : transport jusqu'à pied-d'œuvre, les montages et les essais assurés par les soins du Service de la Tunisie. L'appareil est construit à Paris, sa nouveauté veut qu'il soit testé. Installé sur une tour, il est essayé avec l'accord du Gouverneur Militaire de Paris, le Général Dubail. Aucun faisceau ne doit apparaître dans le secteur allant du Nord à l'Est où se

déroulent les combats. Un accord est donné pour la période allant du 25 janvier au 25 février 1918, mais le bureau de la DCA doit être prévenu 24 heures à l'avance et les essais peuvent être arrêtés à tout instant en cas d'urgence. Cette période est allongée d'un mois, les premiers essais n'ayant pas été concluants.

L'appareil est installé et la lanterne terminée le 1<sup>er</sup> janvier 1919.

La réception définitive a lieu dans la nuit du 15 au 16 mai 1919 comme l'indique le rapport en date du 30 mai 1919 signé par l'ingénieur de l'arrondissement de Tunis-Est : de Willot-Beauchemin. Les essais antérieurs en 1919 pour débarquer sur l'îlot ont été vains, le fabricant de l'appareil commençait à s'inquiéter sur le bon état de l'appareil resté sans entretien. Les essais ont été réalisés avec la participation du Capitaine Chardot, Commandant du baliseur Eugène Rézal, et de Monsieur Basso, Mécanicien du service des phares. Les gardiens du Phare du Cap Serrat situé à 23 milles déclarent avoir vu de manière très nette le feu du Galiton où celui du Cap Serrat est faiblement visible.



## La marine et les hydravions

Les hydravions ont joué un rôle important pour les Galitois, notamment avant guerre. Basé à Karouba, ils venaient à l'île à des fins d'exercice, mais surtout pour les îliens à des fins sanitaires. Nombreux sont ceux qui ont été ainsi transportés en urgence vers un hôpital sur le continent comme l'atteste la copie partielle du rapport de gendarmerie rédigé le 31 mai 1939

par le gendarme Rabier en poste à la Galite. Le contrôleur Civil de Bizerte aidé de la marine et de l'aéronavale ne ménageait pas ses efforts envers cette modeste population.

Gendarmerie Nationale.

Compagnie de Tunisie.

Section de Bizerte.

Poste de La Galite.

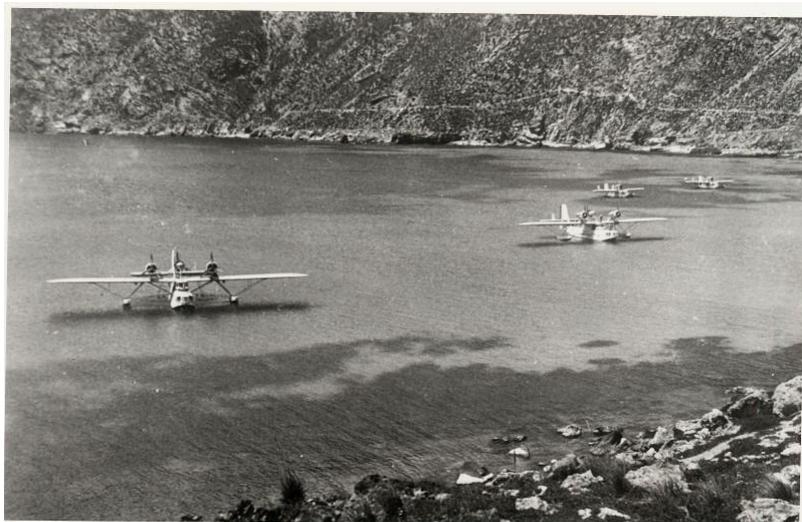
RAPPORT du gendarme RABIER GASTON, de la brigade de Tabarka, détaché à l'île de La Galite,

Sur l'exécution du service de la Gendarmerie dans l'île de La Galite, pendant le mois de Mai 1939.

N°20/2

O B J E T :

Depuis le 17 Novembre 1938, le poste de Gendarmerie de La Galite a été réoccupé par le gendarme



Deux loires 70 et deux Loire130 au mouillage à la Galite en 1939

(Source Deher)

La première trace d'un passage d'un hydravion nous vient du Capitaine de Vaisseau Robert Morin qui amerrit à la Galite le 8 novembre 1917 suite à un incident moteur. Il rapporte d'ailleurs qu'il y consumma un *déjeuner frugal, mais typique : une macaronade agrémentée de morceaux de poulpes*

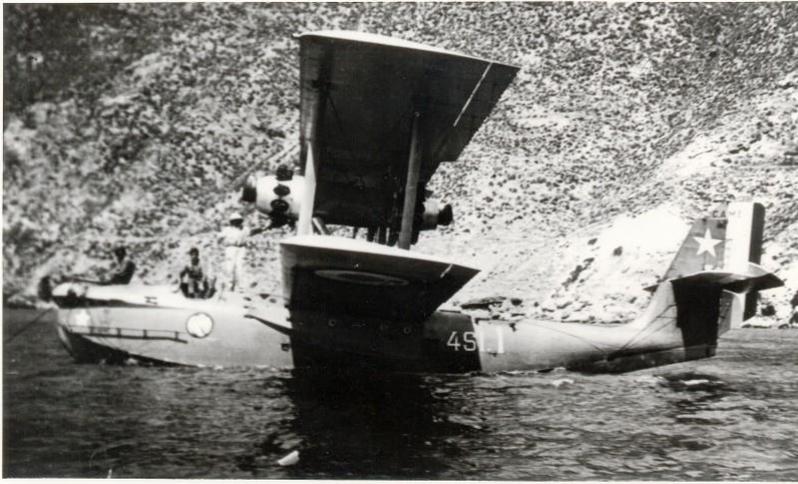
Le 15 Janvier 1931, lors d'une réunion à la Résidence Générale, il fut décidé que les hydravions de passage à la Galite assureraient exceptionnellement le transport du courrier postal. Le service aurait effectivement débuté en 1933 selon le Capitaine Truc. Cependant, les documents attestant de ces liaisons sont extrêmement rares. J'ai pu retrouver, grâce à



Monsieur Cornu, une [lettre postée à la Galite](#) et transportée par hydravion et livrée à Paris en 1936.



CAMS55 devant la Galite (Source Bulotier)





En 1952, Monsieur Assié venait à la Galite pour accompagner le futur président Habib Bourguiba, alors en résidence surveillée à la Galite, sur le continent.

Dornier 24 au mouillage en 1952  
(source Assié)